



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury**

**Concours : Agrégation interne**

**Section : Design & Métiers d'art**

**Session 2021**

Rapport de jury présenté par : Brigitte FLAMAND, Présidente du jury

## SOMMAIRE

Nature des épreuves	page 3
Présentation générale	page 4
Résultats de la session 2021	page 5
Observations de la présidente du jury	page 8
Épreuves d'admissibilité	page 9
Épreuve de pédagogie de design et des métiers d'art Définition de l'épreuve et rapport de la commission de jury	page 10
Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art Définition de l'épreuve et rapport de la commission de jury	page 15
Épreuves d'admission	page 20
Épreuve de pensée par le dessin et culture de projet Définition de l'épreuve et rapport de la commission de jury	page 21
Épreuve de leçon Définition de l'épreuve et rapport de la commission de jury	page 25

## ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE DE L'AGRÉGATION SECTION DESIGN & MÉTIERS D'ART\*

Arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation. NOR : MENH1934527A

Nature des épreuves	Durée	Coefficient
A • Épreuves d'admissibilité :		
Épreuve de pédagogie de design et métiers d'art	4 h	1
Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et métiers d'art	4 h	1
B • Épreuves d'admission :		
Pensée par le dessin et culture de projet		
a) Épreuve pratique de Pensée par le dessin	8 h	2
b) Épreuve orale de Culture de projet	30 mn	
Épreuve de leçon		
a) Préparation	4 h	
b) Exposé	20 mn	2
c) Entretien	40 mn	

\* Pour chaque épreuve la définition détaillée est donnée en tête du rapport de la commission de jury.

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS DE LA SESSION

L'ensemble des informations, remarques et recommandations relatives à cette session est présenté dans ce rapport : données statistiques, commentaires, sujets et rapports d'épreuves.

Les épreuves du concours interne de l'agrégation section design & métiers d'art sont définies par l'arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation. NOR : *MENH1934527A* (JORF du 07/02/2020).

Le concours interne de l'agrégation design & métiers d'art a pour finalité de contribuer à enrichir le vivier de professeurs qui enseignent dans les formations technologiques allant du niveau 4 (baccalauréat technologique STD2A) au niveau 7 (DSAA). Le concours de l'agrégation, comme les pratiques des professionnels des métiers d'art et du design, évolue. Les épreuves, selon la formulation des sujets et par leurs critères d'évaluation, sont construites pour distinguer des profils d'enseignants qui s'approprient les problématiques contemporaines du design et des métiers d'art et qui savent transférer leurs connaissances et compétences en enjeux didactiques actuels et en stratégies pédagogiques innovantes.

### CANDIDATS DE LA SESSION 2021

Nombre de postes à pourvoir : 6.

Originaires de 27 académies, 126 candidats étaient réglementairement inscrits au concours pour cette session 2021. Ce qui représente 32 candidats de moins que pour la session précédente.

Comme pour les sessions précédentes, plusieurs de ces candidats se sont également inscrits au nouveau concours externe de l'agrégation section design & métiers d'art à cette même session.

Un peu plus du quart des candidats inscrits au concours provient de la région académique francilienne : Créteil, Paris et Versailles comptabilisent cette année 35 candidats, soit près de 28 % du total ; une proportion sensiblement égale à la session précédente.

Viennent ensuite à égalité les académies de Lyon et Rennes avec 10 inscrits chacune au concours, puis les académies de Lille (7 inscrits), Aix-Marseille et Nice (6 inscrits chacune), Grenoble, Montpellier et Toulouse (5 inscrits chacune), Nantes, Poitiers et Strasbourg (4 inscrits chacune), Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Nancy-Metz et Rouen (3 chacune), Dijon et Orléans-Tours (2 inscrits chacune), enfin les académies de La Guadeloupe, La Réunion, Limoges, Mayotte, Nouvelle Calédonie et Reims n'ont inscrit qu'un seul candidat chacune.

Sur les 126 candidats inscrits au concours, seuls 74 se sont présentés aux deux épreuves écrites d'admissibilité : soit près de 59 % des inscrits. Ce qui correspond à l'unité près au pourcentage de la session précédente.

Les candidates représentent encore à cette session la majorité des inscrits à ce concours (elles sont 93 sur 126 inscrits) ; cette proportion se retrouve également dans les candidates présentes aux deux premières épreuves. Elles représentent plus de 71 % des candidats admissibles et 66,6 % des candidats déclarés admis à cette session.

Parmi les 74 candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité, 54 sont professeurs certifiés (dont 7 en post-bac), 15 sont PLP, 2 sont agrégés d'une autre discipline, 2 sont enseignants détachés dans le supérieur, 1 est professeur des écoles et 1 est fonctionnaire d'une administration publique.

Les candidats présents aux épreuves de cette session sont nés entre 1958 pour le plus âgé d'entre eux et 1991 pour les deux plus jeunes. La médiane étant l'année 1976.

Les 14 candidats déclarés admissibles sont nés entre 1967 et 1987.

Le plus jeune des candidats admis est né en 1987, le plus âgé en 1972.

## RÉSULTATS DE LA SESSION 2021

*Rappel : les résultats de chaque épreuve sont commentés plus loin dans les rapports des commissions de jury.*

### E101. Épreuve de pédagogie de design et des métiers d'art

Les notes vont de 01,42 /20 à 16 /20

Note /20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$	Total	Moyenne
Effectif	12	27	26	8	1	74	7,61

38 notes < Moyenne > 36 notes

### E102. Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art

Les notes vont de 01 /20 à 16 /20

Note /20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$	Total	Moyenne
Effectif	13	35	18	7	1	74	7,35

40 notes < Moyenne > 34 notes

#### Notes globales de l'admissibilité :

Les notes pour tous les candidats ayant composé vont de 01 /20 à 16 /20

La moyenne générale des 74 candidats non éliminés à l'issue des épreuves est de 07,48 /20

Nombre de candidats déclarés admissibles à l'agrégation interne : 14

Moyenne générale des 14 candidats admissibles : 11,59 /20

Tableau comparatif des résultats moyens aux épreuves d'admissibilité des cinq dernières sessions

Épreuve	Moyenne 2017	Moyenne 2018	Moyenne 2019	Moyenne 2020	Moyenne 2021
E101	07,89	08,40	08,06	07,20	07,61
E102	05,81	07,55	07,00	07,14	07,35
Total admissibilité	06,77	08,00	07,54	07,17	07,48

#### Notes globales des 14 candidats admissibles

Les notes moyennes vont de 09,91 /20 à 14,73 /20

Note /20	$0 \leq n < 4$	$4 \leq n < 8$	$8 \leq n < 12$	$12 \leq n < 16$	$16 \leq n < 20$	Total	Moyenne
Effectif	0	0	8	6	0	14	11,59

## BILAN CHIFFRÉ DE LA SESSION 2021

Nombre de candidats inscrits au concours de l'agrégation interne : 126

Nombre de postes offerts au concours de l'agrégation interne : 6

### • **Épreuves d'admissibilité :**

Nombre de candidats présents ayant composé : 74

Nombre de candidats déclarés admissibles : 14

Moyenne obtenue par les 74 candidats ayant composé : 07,48 /20

Moyenne obtenue par le premier admissible : 14,73 /20

Moyenne obtenue par le dernier admissible : 09,91 /20

### • **Épreuves d'admission :**

Nombre de candidats admissibles au concours ayant composé : 14

Nombre de candidats admis au concours de l'agrégation interne : 6

Moyenne obtenue par les 14 candidats ayant composé : 10,04 /20

Moyenne obtenue par le premier admis : 15,5 /20

Moyenne obtenue par le dernier admis : 11,75 /20

### **À l'issue du concours interne de la session 2021 :**

- Les notes obtenues par les candidats sur l'ensemble du concours vont de 01 /20 à 17 /20.
- La moyenne générale obtenue par les 14 candidats admissibles est de 11,59 /20.
- La moyenne générale obtenue par les 6 candidats admis est de 12,85 /20.
- La moyenne générale obtenue par le premier admis est de 13,99 /20.
- La moyenne générale obtenue par le dernier admis est de 11,64/20.

## TABLEAU STATISTIQUE DES CINQ DERNIÈRES SESSIONS

Session	2017	2018	2019	2020	2021
Moyenne admissibilité + admission	10,19	10,27	09,40	10,59	10,55
Moyenne des admis	12,88	12,29	11,22	11,32	12,85
Effectif des inscrits au concours	162	161	124	158	126
Effectif des présents	111	98	75	94	74
Nombre d'admissibles	16	16	17	18	14
Nombre de postes au concours	6	6	6	8	6
Nombre d'admis	6	6	6	8	6

## Observations d'ordre général sur le déroulement de la session 2021

La session de l'agrégation interne design & métiers d'art 2021 inaugure un nouveau format de concours dans son appellation et ses attentes. Notre nouvelle section a pris son autonomie par rapport à la section historique "Arts" créée en 1993 tout en gardant un lien évident avec la création. Ce nouvel intitulé est un choix de rupture puisque la notion d'arts appliqués, que nous aimons néanmoins est dorénavant remplacée par les deux grands domaines que sont le design et les métiers d'art dans une relation volontairement croisée.

Cette évolution rejoint plus globalement la transformation de notre offre de formation et la création du nouveau diplôme DNMADE qui déploie des parcours design et métiers d'art. La volonté explicite de mêler ces deux univers renvoie à l'identité de notre filière qui se déploie du CAP au DSAA. Au delà des usages dans les établissements attachés à penser les arts appliqués et les métiers d'art, il s'agit dorénavant de clarifier les termes et de convenir que la filière engage des processus de pensée réaffirmés et des référentiels associés qui se distribuent dans le champ industriel ou celui de la pièce unique avec des méthodologies et des savoir-faire qui parfois semblent s'opposer et d'autres se croiser pour s'enrichir.

J'attire l'attention des futurs candidats à bien considérer cette transformation et l'intérêt qu'elle recouvre pour l'ensemble de la communauté et sans hiérarchie absurde entre design et métiers d'art. J'engage également tous les candidats qui se retrouvent davantage dans les métiers d'art de faire la démonstration qu'ils ont leur place à ce niveau de concours.

Il nous revient de se saisir de l'importance de cette complémentarité sans opposer les deux et tout en considérant leurs interactions.

Cette première session est celle d'une année encore très compliquée pour nous tous. Nous avons cependant pu maintenir les oraux dans le calendrier initial malgré les circonstances et je remercie tout particulièrement les membres du jury, mais également les candidats.

Je réitère la nécessité de penser cette nouvelle agrégation sans formalisme et prompte à démontrer sa mobilité intellectuelle en se saisissant de l'opportunité de questionner son positionnement d'enseignant et de pédagogue du design et des métiers d'arts.

Une mise à distance critique est donc utile et participe à s'interroger sur sa pratique et sa vision professionnelle et culturelle.

Nous savons également que cette première session a encore besoin d'un ancrage plus concret avec des énoncés clarifiés. Un fil rouge traverse la complémentarité des épreuves que chaque étape doit révéler les compétences que nous souhaitons évaluer à ce niveau de concours.

L'agrégation interne design & métiers d'art constitue dorénavant l'occasion pour de nombreux professeurs issus des métiers d'art de faire la démonstration qu'ils ont leur place et qu'elle est réelle et essentielle pour l'avenir. Quel que soit l'univers dont vous êtes issus, s'interroger sur les points de liaisons et d'enrichissement de ces deux modes opératoires est l'avenir de cette filière et la raison d'être des évolutions que nous portons ensemble. J'encourage donc toute la communauté à considérer dans l'avenir que nous sommes tous partie prenante de cette transformation historique qui constitue l'identité de notre filière et un positionnement différent d'autres cursus.

Il s'agit de l'assumer avec force.

Brigitte FLAMAND, Présidente du jury



## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

# Épreuve de pédagogie de design et des métiers d'art

## DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation :

« 1. *Épreuve de pédagogie de design et des métiers d'art.*

*L'épreuve prend appui sur un sujet pouvant être accompagné de documents visuels.*

*Elle invite le candidat, à partir de l'écrit et de croquis explicatifs, à interroger sa pratique et ses expériences menées avec des élèves ou des étudiants, d'en décrire les dispositifs pour en proposer des prolongements et/ou des aménagements au regard du sujet.*

*Durée : quatre heures ; coefficient : 1. »*

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE JURY

### LE SUJET

#### **Suivre le fil.**

*Vous analyserez comment cette expression entre en résonance avec votre pratique d'enseignant en design et/ou métiers d'art afin d'identifier une problématique pédagogique singulière. Vous en questionnerez les enjeux en mobilisant votre expérience et vos références personnelles, révélant votre engagement dans le champ spécifique de la discipline. Vous exploiterez cette problématique pour concevoir une proposition pédagogique, pouvant aller du cours à la séquence, destinée soit à une classe du cycle terminal conduisant au Baccalauréat STD2A, soit à une classe de post-baccalauréat dans les domaines du design et/ou des métiers d'arts.*

*Vous veillerez à justifier vos choix pédagogiques en explicitant les compétences visées, les dispositifs d'enseignement proposés, les modalités d'apprentissage retenus et les méthodes d'évaluation. Vous pourrez accompagner votre proposition de schémas ou d'autres éléments graphiques pertinents.*

---

### INTRODUCTION

Le rapport de jury 2020 annonçait la transformation de l'agrégation d'arts, option B : arts appliqués en agrégation design et métiers d'art. Dans un même mouvement, il précisait que les objectifs fondamentaux de l'épreuve de pédagogie restaient les mêmes : « donner l'occasion à des professionnels de l'éducation de faire valoir leur expérience de terrain », tout en conservant un recul critique.

Cette dimension était également soulignée dans les précédents rapports qui insistaient sur la distance réflexive et la créativité pédagogique dont il fallait faire preuve à travers l'appropriation du sujet et les dispositifs pédagogiques envisagés.

Les nombreuses séquences positionnées en DNMADE démontrent que les candidats ont bien compris l'intérêt de ce nouveau diplôme et de la grande liberté pédagogique qu'il permettait.

Paradoxalement, les séquences proposées sont rarement innovantes en raison sans doute d'une analyse qui se cantonne encore trop souvent à une interprétation littérale de l'incitation proposée dans le sujet.

Si les attendus de l'épreuve sont nombreux à traiter dans le temps imparti, il est important de rappeler quelques généralités : l'agrégation reste un concours et chaque candidat est invité à singulariser ses propositions, incarner un engagement.

En particulier, sur l'épreuve de PÉDAGOGIE, il est nécessaire de rendre visible la place de l'enseignant et ce que produiraient les apprenants dans le cadre de la proposition pédagogique.

## APPROPRIATION

### — analyse (rapide) de l'incitation

L'appropriation manque souvent d'engagement de la part d'enseignants pourtant déjà expérimentés, et la difficulté principale tient au fait qu'il faut rapidement convoquer une analyse de l'incitation à travers des enjeux de design, de métiers d'art mais aussi pédagogiques. Une analyse qui soit cependant suffisamment approfondie, articulée (beaucoup de copies sautent du coq à l'âne) et étayée de références.

Nécessité d'orienter, de s'engager rapidement donc, mais nécessité également de prendre le temps de cette réflexion analytique. Sans céder au stress de l'épreuve (un candidat fait l'erreur de traiter du mot « Énoncé », ne repérant vraisemblablement pas le thème sur le sujet imprimé), prendre le temps de décortiquer l'incitation en ses multiples aspects, afin de pouvoir véritablement s'en emparer et la faire sienne.

En dehors de quelques rares exceptions, cette analyse est peu exploratoire (de nombreuses acceptions sont éludées) et souvent centrée sur le rôle du pédagogue en général. Il est fondamental d'ouvrir à minima afin de pouvoir effectuer des choix et engager une réflexion singulière et approfondie par la suite.

Concernant l'expression « suivre le fil », une partie des candidats l'envisage comme limitante ou négative par certains aspects : il n'y aurait qu'un seul fil qui contraint à une seule route, on critique l'attitude de « suivisme »... Or cette expression qualifie plutôt la construction d'une démarche de recherche : comme la ligne ou le sillon, le fil est l'image d'une voie qui se consolide et gagne en lisibilité et en force à mesure qu'on en éprouve la solidité, qu'on en perçoit mieux le sens. Le fil est aussi un objet manufacturé, construit, un outil ou un moyen que le créateur peut tisser pour créer des liens, assembler, faire tenir.

Le fil présuppose également l'existence d'un *continuum*, notion utilisée de façon judicieuse par certains candidats, qui questionnent alors la mise en place d'une démarche créative ou la construction d'une séquence pédagogique du point de vue de la cohérence d'une expérience de pensée.

### — les références en culture design / métiers d'art / pédagogie

Les connaissances en termes de théories pédagogiques, en dehors de quelques copies très intéressantes sur ce point mais qui restent minoritaires, sont trop peu présentes. C'est pourtant en associant réflexion théorique et instrumentation pratique, par l'alliance de l'outil et du sens que la proposition pédagogique prend véritablement tout son sens et sa force.

Ces références sont bien les éléments qui enrichissent le questionnement et permettent d'amener la réflexion plus loin, plus en profondeur. À condition toutefois d'intégrer ces références de façon articulée, argumentée, et ciblée dans le cadre des idées avancées.

### — l'expérience pédagogique

L'expérience personnelle est trop rarement exploitée et manque de recul critique.

Un des enjeux de l'épreuve est pourtant de faire valoir une capacité à analyser comment l'incitation entre en résonance avec sa pratique professionnelle, afin de révéler par la problématique qui en découle, un engagement dans un champ spécifique de la discipline. Mobiliser cette expérience sur le terrain et démontrer un questionnement dynamique, sans cesse en mouvement, de sa pratique professionnelle au travers de ses expériences passées est inhérent à cet engagement attendu.

Quelques copies démontrent un véritable investissement de certains candidats au profit de leurs élèves/étudiants, au sein d'une équipe pédagogique, voire d'un établissement. Ces questionnements riches et d'une grande générosité, ont alors donné lieu à un retour d'expérience très intéressant mais sans véritable réflexion sur les moyens de rebondir sur sa pratique ou de la faire évoluer. Cette expérience pédagogique est pourtant bien le levier créatif d'une séquence qui se réinvente dans de nouvelles médiations.

De même qu'il est nécessaire de pouvoir se projeter dans le futur des apprenants, et de lier la proposition en résonance avec leurs futures pratiques ; de faire preuve d'ouverture et de dynamisme, pour s'inscrire dans une réflexion pédagogique en devenir, dans une discipline par essence en évolution permanente.

Par ailleurs, l'expérience pédagogique ne peut être garantie par la seule précision du nom d'un établissement, qui n'apporte rien à la proposition pédagogique et qui ne saurait alors être justifiée. Le jury rappelle que le principe d'anonymat des copies est une règle, et qu'il est interdit aux candidats d'apporter à leur copie toute indication permettant son identification.

## PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

### — une nécessaire construction et contextualisation

Les propositions manquent souvent d'un ancrage et d'un cadre clair et précis. Et bien que certaines d'entre elles soient bien construites, démontrées et argumentées, les précisions attendues sur la temporalité, la progression, le rôle/la place de l'enseignant ne sont que rarement évoquées. Les dispositifs envisagés apparaissent alors comme de vagues projets pédagogiques, sans trame, sans forme... Il est important de faire des choix afin de faire preuve de cette précision et d'une démonstration de maîtrise attendue.

Se focaliser sur une séance, la démontrer et l'explicitier au sein d'une séquence plutôt que de survoler un ensemble de dispositifs envisagés les uns après les autres est nécessaire. Tout comme il est important dans cette épreuve de développer l'élaboration du dispositif envisagé, de le construire.

Les séquences pensées en DNMADE ne sont pas toujours étiquetées non plus dans une mention ou parcours clair, ni même parfois dans un contexte d'enseignement précis et nommé. Cela paraît un peu étonnant, étant donné que les choix pédagogiques, hormis dans certaines disciplines ou dans un contexte transversal, sont *a priori* pensés de façon contextualisée et avec un horizon professionnel précis.

### — incarner

Beaucoup de dispositifs sont bloqués sur des démarches de projet imposées, très — trop — directives, et apparaissent alors figés, plaqués et désincarnés. Le rôle de l'enseignant se limitant encore à être lanceur et correcteur d'une « activité d'enseignement ».

Il convient de véritablement s'engager dans une proposition pédagogique construite, de s'interroger sans cesse sur les différents paramètres d'une pédagogie. Sur ce qu'il convient de faire découvrir et acquérir aux élèves/étudiants au stade de formation envisagé. Sur le rôle, la place de l'enseignant. Sur les inattendus de la séance... de les faire pour pourquoi pas apparaître comme une possibilité avec laquelle non seulement le professeur va devoir faire, mais va pouvoir également faire acte d'enseignement.

Les propositions pédagogiques gagneraient ainsi à être accompagnées d'exemples de ce que les étudiants/élèves pourraient produire, et qu'il serait intéressant de faire évoluer à chaque étape. Et ce afin d'indiquer la stratégie d'accompagnement qu'adopte l'enseignant. Imaginer par exemple que, pour un projet touchant au recyclage, un étudiant croyant bien faire apporte en cours des matériaux imprévus et inutilisables, permet de donner à la séquence une incarnation, mais en plus peut aider à la préciser.

### — une évaluation sommative, formative... approximative !

Certains candidats s'interrogent sur l'évaluation par compétences, qu'ils tentent de s'approprier pour faire évoluer leur pratique de l'enseignement. Mais trop souvent encore, un décalage est présent entre ce qui est évalué et les objectifs annoncés de la séance, de la séquence.

Le jury rappelle que les blocs de compétences ne sont pas des critères d'évaluation, et qu'en soi la compétence ne suffit pas : les candidats doivent proposer des critères d'évaluation cohérents et qui les engagent dans la séquence qu'ils proposent, en se positionnant dans le champ didactique. Ils ne peuvent se contenter de lister de façon littérale et désincarnée les codes ou appellations des blocs de compétences tels qu'ils sont formulés dans les référentiels de formation. Les méthodes d'évaluation ne peuvent s'envisager de manière isolée, mais elles doivent être extraites des compétences visées auxquelles elles sont reliées. Tout comme elles font partie intégrante du dispositif d'enseignement choisi et des modalités d'apprentissages envisagés.

L'appropriation de ces outils, par une réelle capacité à les interroger pour les construire et à les exprimer de façon claire, est plus que nécessaire. Plus globalement, le jury a valorisé les candidats qui proposaient d'utiliser les dispositifs d'évaluation, quels qu'en soient les leviers ou

les principes par ailleurs, comme un outil pour accompagner les élèves au cours de la séquence pédagogique proposée.

Il y a là véritablement un champ à davantage investir au service de l'innovation pédagogique.

## PROBLÉMATISATION, ARTICULATION, COHÉRENCE DE L'ENSEMBLE

### — l'acte d'écrire comme fondement d'une pensée

Il est surprenant et décevant de devoir encore attirer l'attention sur ce point à ce niveau de concours. Que ce soit la graphie, l'orthographe ou la tournure des phrases, beaucoup de candidats semblent écrire au fil de la plume et ne pas se relire : il faut s'entraîner à ce nouveau temps de l'épreuve. Construire un plan avant de se lancer, structurer, sauter des lignes, une page, titrer, ajouter des croquis, schémas (utiles) contribuent à une meilleure appréhension de l'ensemble.

Si maîtriser la langue française dans sa forme est un axiome inhérent à l'exigence de l'agrégation, la mettre au service de sa pensée l'est également.

Trop souvent la problématisation, lorsqu'elle n'est pas décalée ou sans véritable articulation avec le thème, manque d'ambition à ce niveau de concours. Il faut peut-être rappeler, à la lecture de certaines copies, ce qu'est une problématique dans le cadre de l'épreuve : il ne s'agit pas de lister quelques notions ou mots clé suivis d'un point d'interrogation, mais bien de formuler un questionnement dynamique qui s'appuie sur les points de tension qui ont été dégagés dans l'analyse préliminaire.

Le questionnement doit, de plus, s'ancrer de façon explicite dans le champ pédagogique ainsi que dans les domaines des métiers d'arts et du design, pour une problématique à positionner du côté de la pédagogie. Ce qui n'a pas toujours été bien compris, beaucoup de copies proposant une problématisation dans le projet, sans connecter ces deux dimensions — pédagogie et projet — dans leur réflexion.

Par ailleurs, force est de constater que l'articulation attendue entre l'analyse, la problématisation et la séance proposée ne se fait que rarement. Les stratégies pédagogiques et les dispositifs proposés semblent alors émerger *ex nihilo*, et leurs constructions n'apparaissent pas clairement.

D'une manière générale les copies montrent des difficultés à organiser et expliciter la réflexion. Les meilleures copies font preuves d'une structure solide : une introduction qui présente une accroche et une problématisation dans le champ de la pédagogie, une discussion générale sur la question soulevée, puis la proposition d'un contexte pour le développement d'une proposition pédagogique ciblée, éventuellement contextualisée au sein d'une séquence.

Beaucoup de candidats ont montré une difficulté à gérer le temps. Il paraît nécessaire d'établir un plan clair avec des transitions rédigées et des idées hiérarchisées, et de bien organiser le temps court de l'épreuve. Les candidats qui ont pu développer leurs idées sans se perdre dans des méandres inutiles et en argumentant de façon synthétique ont obtenu un avantage conséquent dans cette épreuve en temps limité.

### — une pensée visible et lisible

L'utilisation du dessin doit être pertinente dans son usage, et venir compléter et donner à voir la réflexion. De même que pour l'expression écrite, une certaine maîtrise graphique est appréciée et attendue en arts appliqués : donner à voir la réflexion par des choix hiérarchiques et structurels sur la page permettrait une meilleure appréhension de la pensée et de la proposition.

La présentation de la copie, la façon dont le texte est organisé et composé sur la page de la copie, les outils déployés pour attirer l'attention sur certains mots pour certaines étapes de la réflexion ou de la construction pédagogique, sont des éléments fondamentaux que le candidat doit convoquer pour aider la lecture du correcteur.

## CONCLUSION

Des intentions intéressantes au final, mais trop souvent peu argumentées faute d'une analyse suffisante qui ne doit pas être négligée même si elle est moins développée que lors des sessions précédentes. Bien que le temps de cette nouvelle épreuve soit resserré sur 4h,

l'analyse constitue encore et toujours la pierre angulaire de ce qui sera ensuite proposé tant au niveau de la problématisation qu'à celui de la séquence élaborée.

D'une façon générale, le jury regrette un manque d'ambition dans les propositions pédagogiques envisagées. Les séquences doivent s'appuyer sur l'expérience pédagogique acquise et l'exploiter pour véritablement inventer, innover et gagner en singularité. Car il ne s'agit pas seulement de répondre aux attendus de l'épreuve mais bien de se singulariser au sein d'un concours exigeant en faisant preuve d'excellence et d'audace.

Les démarches qui rendaient bien compte en filigrane de l'expérience d'enseignement acquise, notamment au niveau de l'organisation des séances et de leur évaluation, ont été vraiment appréciées pour leur capacité à démontrer et faire preuve de cette mobilité réflexive et interrogative, très attendue ici.

Enfin, rappelons que la forme a du sens et semble pourtant souvent être la laissée-pour-compte dans la plupart des copies. Une expression écrite au moins correcte n'est pas superflue pour des enseignants à ce niveau de concours. Tout comme rendre visible cette profondeur de réflexion et d'engagement dans une pratique de formation disciplinaire.

# Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art

## DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation

« 2. *Épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art.*  
*Le sujet prend appui sur un corpus de documents textuels et/ou visuels choisis par le jury.*  
*Le candidat est invité à dégager une problématique sociétale, historique et contemporaine, en témoignant d'une lecture engagée des enjeux du design et des métiers d'art.*

*Durée : quatre heures ; coefficient 1. »*

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE JURY

### EN PREAMBULE

#### **Objectifs et attendus de la nouvelle épreuve d'histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art.**

Nommée « Culture artistique » dans l'ancienne version du concours de l'agrégation interne, cette nouvelle épreuve s'intitule désormais « Histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art ». La différence n'est pas anecdotique : elle implique un champ référentiel plus large qu'il ne l'était. Si le design et les métiers d'art restent centraux, il est demandé aux candidats de faire preuve d'une culture ouverte et de nourrir leur réflexion par des références issues du champ de la création sous toutes ses formes (spectacle vivant, littérature, théâtre, nouvelles technologies, créations pluridisciplinaires...).

L'exercice de la dissertation subsiste, mais la nature des sujets change. Le jury tient à insister sur l'ouverture vers laquelle souhaite s'orienter l'épreuve. Il est désormais question de placer le design et les métiers d'art dans des contextes plus larges, dans des univers complexes, en somme de faire preuve d'une culture ouverte, croisée et éclairée.

Parce que l'épreuve change, cette nouvelle version de l'épreuve ne propose qu'une seule incitation autour de documents iconographiques et/ou textuels là où auparavant les candidats avaient deux sujets à traiter, articulés autour d'une même thématique. Il faut considérer ce sujet unique comme une ouverture plus qu'une incitation explicite proposée par le sujet, laissant aux candidats la possibilité de s'emparer des documents proposés de façon singulière. Cela induit bien évidemment une nécessité de problématiser dès l'introduction du propos, c'est-à-dire de dégager des enjeux soulevés par le corpus, afin d'orienter la réflexion autour de notions explicites et clairement formulées.

Si par rapport aux sujets des sessions précédentes le temps de composition diminue, l'ensemble du propos développé doit toutefois permettre aux candidats de démontrer une connaissance des enjeux théoriques liés à l'histoire du design et des métiers d'art, du milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, et plus largement à la création artistique, architecturale et à l'esthétique. Il est ainsi indispensable à ce niveau de concours de dépasser la simple approche historique du design et de convoquer des écrits théoriques qui ont présidé à l'établissement de cette discipline.

Le jury remarque pour beaucoup de candidats une préparation insuffisante à l'épreuve. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le concours de l'agrégation est exigeant. Le jury attend donc des candidats une culture précise, une capacité à convoquer des exemples maîtrisés, une mobilité d'esprit qui mène la réflexion à des développements construits, évitant les poncifs et les clichés. Il faut aussi rappeler sur ce point qu'une lecture trop rapide du sujet induit souvent un manque d'analyse de la demande.

Quelques copies, plus rares, font aussi preuve d'un manque de compréhension des enjeux de l'épreuve. Cette incompréhension est d'autant plus étonnante que les objectifs fondamentaux de l'épreuve n'ont pas beaucoup changé.

Pour conclure, on peut dire que cette épreuve change en définitive relativement peu. Elle permet en effet d'évaluer chez le candidat sa capacité à dégager une/des problématique(s) à partir d'un sujet

donné, puis à construire un raisonnement et communiquer cette réflexion de manière structurée et précisément rédigée. Elle permet également d'évaluer les capacités du candidat à étayer sa réflexion à partir d'une culture élargie de la création, tant historique que contemporaine.

## **LE SUJET ET SES ENJEUX**

La définition de l'épreuve précise que "Le sujet prend appui sur un corpus de documents textuels et/ou visuels choisis par le jury". Pour cette nouvelle session, les trois documents du sujet n'étaient pas articulés par une question précise pour inciter chaque candidat à investir l'analyse de manière personnelle et à en dégager une problématique sociétale, historique et contemporaine. Néanmoins il était attendu des candidats qu'ils sachent repérer dans la confrontation de ces documents des notions incontournables telles que la question du patrimoine et de la mémoire dans le processus de création en design et métiers d'art. Les notions de citation, d'héritage, d'hommage, d'authenticité, d'icône, de mémoire, de monument, de document, de ruine, de stabilité temporelle, d'historicité, d'actualité, de devenir, de transmission, de respect, de reconstruction, de reproduction (d'une forme, d'un geste), de libération, de provocation, de geste iconoclaste, de sacré, de fétichisme, de profanation ou de nostalgie pouvaient également être à la source d'une réflexion fine sur les débats qui ont agité l'histoire des arts appliqués tout comme une actualité récente. On pouvait aussi considérer les « produits » de design et de métiers d'arts comme des archives dont on pourrait imaginer la conservation, la restauration, l'étude et la présentation au même titre que les « œuvres » d'art présentées dans un contexte muséal.

Le jury a pu s'étonner de la connaissance assez limitée de la part des candidats des théories et débats à ce sujet, ainsi que des écrits théoriques qui les ont ponctués (Alois Riegl, Camillo Boito, André Chastel, Françoise Choay, Pierre Nora...). Certains candidats ont su s'emparer de ces thématiques en les réinterrogeant à l'aune d'un éclairage plus contemporain, mais d'autres candidats ont pu confondre la notion de mémoire avec celle d'identité ou la notion de citation avec celle de recyclage, pour ne citer que ces exemples. Définir au préalable les termes de l'article de Jérôme Bastianelli aurait sans doute permis de mieux cerner les notions inhérentes à la confrontation des documents et éviter ainsi certains hors-sujet. L'écueil serait, dans une analyse trop rapide et superficielle des exemples du sujet, de vouloir plaquer des préoccupations personnelles, des thématiques propres aux sujets des années précédentes ou propres aux programmes d'autres épreuves. De même, une problématique trop large, sans définition précise de certains termes tels que "la tradition", "la modernité", "la posture critique" ne peuvent qu'aboutir à une réflexion mal maîtrisée et ne menant qu'à des poncifs.

## **UNE QUESTION DE MÉTHODES**

L'épreuve d'Histoire des arts et des techniques de design et des métiers d'art est une épreuve de dissertation. Et dissenter, c'est avant tout un exercice de problématisation où il est question de mettre en place une dialectique construite et argumentée. Le jury insiste sur la nécessité de cette problématisation qui est le centre d'un faisceau de questionnements qui va être le fil conducteur de la réflexion. Le texte officiel rappelle que "Le candidat est invité à dégager une problématique sociétale, historique et contemporaine, en témoignant d'une lecture engagée des enjeux du design et des métiers d'art." Il est à noter que de nombreuses copies se dispensent de cette base réflexive essentielle à la construction d'une pensée orientée, approfondie et structurée, essentielle à la bonne conduite d'une démarche enseignante.

Rappelons sur ce point qu'il est essentiel de bien comprendre le sujet, et qu'une lecture trop rapide de l'énoncé est souvent le point de départ d'analyses incomplètes, erronées. Une lecture trop rapide du sujet ne permet pas de prendre conscience du fait que le propos n'est pas d'aborder linéairement et paresseusement les documents et d'en éclairer l'analyse par le recours à une « question » en guise de problématique. Quelques copies se bornent même à décrire les documents ou simplement à paraphraser l'énoncé du sujet ; nous sommes alors loin des attendus de l'épreuve.

L'exercice de la dissertation ne peut par ailleurs faire l'impasse d'une réelle introduction et d'une vraie conclusion à un propos construit avec méthode. Il ne s'agit pas de donner une réponse unique et peu nuancée à une question posée. Dissenter, c'est mener une interrogation, à partir d'un ensemble de questions résultant d'une problématique précise. L'enchaînement des arguments doit pouvoir être repéré, la tension entre différentes idées doit être mise en évidence par le déroulement des



paragraphes écrits. La problématique doit être annoncée clairement de manière à vérifier que l'ensemble de la copie tente d'y répondre. La conclusion est l'occasion d'ouvrir le débat engagé sur des enjeux plus larges.

Concernant l'efficacité, il est important de bien structurer, et de veiller à éviter la paraphrase. Les meilleures copies sont rarement les plus longues, même si un minimum de développement est attendu.

L'analyse des documents est un temps incontournable, crucial, permettant de mettre en exergue des notions portées par chaque document. Les éventuelles connaissances des candidats ne doivent pas les dispenser de cette phase afin d'éviter une lecture trop évidente, superficielle, voire même déjà trop orientée et réductrice. Il est donc important de prendre le temps de (re-)découvrir et de s'étonner de chaque document afin d'éviter les raccourcis et les affirmations dans leur compréhension et leur contextualisation. L'objectif visé serait d'être le plus exhaustif possible dans les notions extraites et les questionnements qu'elles induisent. Fonctionner par suppositions permet aussi de conserver une lecture critique permanente. Chaque document est à la fois singulier mais aussi lié aux autres documents du sujet. Il est donc important de distinguer puis d'articuler ces deux moments.

Une dérive fréquente de la part des candidats a consisté à plaquer des questionnements préalablement pensés, sans lien pertinent avec le corpus proposé. Plusieurs copies ont par exemple fondé leur propos entier sur la question de la profanation comme moyen de raviver notre intérêt pour le design, sur l'idée que la destruction et l'altération pouvaient être vectrices d'un renouveau doué de valeurs. Elles ont alors cherché à montrer, de Baudelaire à Hella Jongerius, en passant par les frères Campana, César et Arman, que la destruction était un moyen créatif. D'autres copies ont fait un inventaire des postures radicales de Marti Guixé à Grapus, Dunne & Raby en passant par Archigram. C'était évidemment une lecture restrictive du sujet qui l'infléchissait vers des préoccupations établies a priori par le candidat. D'autres questionnements, issus d'une analyse trop rapide du corpus, manquaient non seulement de pertinence au regard du sujet mais aussi de pertinence en soi : Est-il possible de se défaire du passé aujourd'hui ? En quoi le design et les métiers d'art ont-ils un devoir de mémoire vis-à-vis du passé ? ...

Quelques très bonnes copies ont fait la démonstration d'une analyse croisée et très fine des documents du sujet. A partir de ces éléments d'analyse, ces candidats ont fait preuve d'une argumentation personnelle pertinente et engagée, sans renoncer à une forme de débat contradictoire que pouvaient engager les documents et les exemples personnels cités.

Il est à noter qu'il vaut mieux définir un champ d'analyse assez resserré pour ne pas s'y perdre, et qui permette ainsi une réflexion plus approfondie. Les très bonnes copies ont su définir une orientation de l'analyse qui ne cherche pas forcément à être exhaustive mais qui sache repérer des enjeux précis et interrogés avec nuance. Les mauvaises copies se sont parfois perdues dans une problématique trop large ou trop vague, ouvrant la porte à des poncifs ou des jugements arbitraires.

Les meilleures copies ont également démontré une culture personnelle engagée et approfondie en faisant des liens pertinents entre différents courants de pensée ou artefacts ayant jalonné l'histoire des arts. Les mauvaises copies se sont cantonnées à ne puiser des références que dans l'histoire récente du design, sans interroger les sources de ces créations. Le lien fait entre des exemples ne peut se limiter à une forme d'équivalence esthétique, formelle ou technique.

Au risque de se répéter, le jury tient à insister pour terminer sur le fait que le discours ne peut se contenter d'une simple description dénotative des documents et l'analyse se satisfaire d'une simple approche cloisonnée de ceux-ci. Des rassemblements, des confrontations, des articulations sont nécessaires afin d'inscrire le propos dans un débat d'idées concordantes et contradictoires. C'est essentiel. La compréhension de cette épreuve ne peut dès lors s'envisager qu'à travers une réflexion globale liée à une analyse croisée poussée et nourrie des documents, comme c'est le cas dans une pratique pédagogique propre à la discipline.

## **DE L'USAGE DES RÉFÉRENCES**

Le candidat doit faire preuve de culture, c'est essentiel. Et si l'usage de références est incontournable, rares sont les copies où la maîtrise en est satisfaisante.

Le jury regrette ainsi de trop nombreuses références galvaudées, mal employées, parfois dépréciées. Il y a aussi les poncifs, ces références que l'on retrouve d'une copie à l'autre, d'une année sur l'autre. Ces références ne sont pas à écarter systématiquement, mais y recourir suppose une ouverture du propos à une culture plus experte du design et des métiers d'art (on peut citer sur ce point les 5.5

designers, Starck, Apeloig, Jean Nouvel). Il y a aussi les copies qui se contentent de ne citer que des références proposées par les sujets d'examen et de concours des années passées, sans véritablement offrir une connaissance précise de la posture des créateurs concernés. Le jury ne peut qu'y voir une culture bien limitée. Il y a aussi les copies se restreignant à des références très confidentielles, ce qui limite passablement la portée et la légitimité de ce qui peut en être dit. On peut aussi évoquer les copies qui parlent d'un "désigner méchant" (cf. Sottsass) ou d'une "église à Berlin", sans plus de détail, ou celles qui citent des lieux géographiques imprécis, des dates erronées, voire fantasques.

Toujours dans la liste des critiques, on a parfois à faire à des références justes, mais mal exploitées. Le jury tient à rappeler que les listings de références plaquées, sans expliciter la raison de ces citations à l'aune de ce qui est en train d'être exposé, sont rarement judicieux. Certaines copies se contentent même de séparer partie réflexive et inventaire de références. Le manque de précision concernant certaines références et leur contenu donne parfois lieu à des survols historiques inconsistants et réducteurs.

Comme il l'a été précisé dans le préambule, l'épreuve doit être l'occasion pour les candidats de connecter une culture "design et métiers d'art" à une culture plus large, transversale, ouverte. La posture consistant à ne faire que des références personnelles qui ne s'inscrivent pas dans le design et les métiers d'art ne peut être validée ; des références qui se polarisent par exemple uniquement dans le champ des arts plastiques. Il en est de même pour des références personnelles qui ne s'inscrivent que dans un champ du design (le graphisme par exemple), même bien maîtrisé, mais qui ne permet de faire la démonstration d'un intérêt ample et ouvert de la création de design et de métiers d'art.

Autre point négatif, souvent lié à la maîtrise très approximative des références : l'orthographe des noms des personnes citées et des projets évoqués fait parfois défaut. Une imprécision est toujours acceptable, quand c'est pour l'ensemble des références, c'est plus difficilement recevable.

Le jury tient à rappeler pour clore ce chapitre la raison d'être des références qui doivent être systématiquement connectées au développement. En effet, le catalogue de références est le plus souvent contre-productif : déconnecté d'une problématique, il perd tout caractère démonstratif apte à faire état d'une pensée qui s'appuie sur les références pour avancer son argumentation. Le jury insiste encore sur la nécessité de considérer le développement comme une démonstration qui se fait au moyen d'exemples et d'analyses, logiquement organisés selon le déroulement de la pensée. Une référence n'est pas là pour elle-même, elle n'est pas une fin mais un moyen d'incarner des idées, un argument dans le cadre d'une discussion. Le jury évalue donc le candidat dans sa capacité à sélectionner les exemples les plus pertinents par rapport aux notions qu'il a extraites du sujet. Les meilleures copies sont donc sur ce point celles qui citent, contextualisent, connectent sans cesse les propos à la problématique posée. On peut alors parler de références maîtrisées.

## **L'IMPORTANCE DE L'ÉCRITURE**

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'enseigner passe avant tout par une bonne maîtrise des outils de communication. L'expression écrite représente ainsi une part non négligeable de l'évaluation. Tout candidat ambitionnant de passer l'agrégation ne saurait faire l'économie d'une rédaction lisible, maîtrisée, précise, communicante en somme.

Les codes élémentaires de rédaction sont attendus à ce niveau de concours : maîtrise de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe. Certaines copies se signalent en effet par une maîtrise problématique des règles orthographiques et grammaticales de base (accords, participe passé, conjugaison des verbes...) ou par des structures syntaxiques peu conventionnelles à force de lyrisme ou de volonté de sophistication mal maîtrisée. Il est à noter que certains candidats se trompent même dans la transcription des noms propres fournis par le sujet, d'où l'importance de la relecture.

La lisibilité est également problématique. Certaines copies proposent des graphies torturées et brouillonnes, tellement spontanées qu'elles en deviennent difficilement décriptables. Celles-ci ne rendent pas service au candidat car le propos en devient heurté, décousu et donc peu intelligible. Il est essentiel de faire l'effort d'écrire correctement. La volonté d'être compris est primordiale lorsqu'on enseigne.

L'emploi d'un vocabulaire maîtrisé, précis, juste est également essentiel. Il faut éviter les approximations, les termes incongrus, les néologismes. Là encore certaines copies s'embourbent dans des écritures compliquées, difficilement compréhensibles, tandis que les meilleures copies sont celles qui ont recours à un lexique technique spécifique, rigoureux, exact.

Toujours dans ce souci de communication, le jury tient à signaler que la rédaction se doit d'être structurée afin de rendre le propos clair et évident. Cela passe par des paragraphes utiles bien identifiés (sauts de lignes par exemple) qui vont favoriser la démonstration qui est à l'œuvre, chaque paragraphe se focalisant sur une notion spécifique en lien avec la problématique soulevée en préambule. Rappelons sur ce point qu'il n'est jamais inutile de rendre la structure du propos plus lisible, d'insister sur la visualisation du plan de la dissertation (sans schématisme excessif).

Précisons encore que si certaines copies ont eu recours à des croquis, ceux-ci n'ont jamais été véritablement une source de prolongement de la pensée écrite. Il s'agissait en effet davantage de montrer au correcteur quel était l'objet dont on parlait alors même que son nom et celui de son créateur étaient oubliés ou approximatifs.

Autre dérive, celle qui consiste à recourir assez systématiquement à la paraphrase pour masquer un manque d'idées. Certaines copies se sont révélées être de longues répétitions de propos descriptifs, peu analytiques, sans intérêt ; manière illusoire de combler un vide. Même si un minimum de développement est attendu, les copies les plus longues ne sont pas souvent les meilleures. L'efficacité est primordiale sur une épreuve aussi courte que celle-ci.

Même si la question a été évoquée précédemment, le jury tient à insister pour finir sur la nécessité de la relecture. De nombreuses fautes pourraient en effet être évitées. L'épreuve est certes courte, mais il est important de bien écrire, de prendre le temps de se relire scrupuleusement, de montrer que l'on est disposé à communiquer.

## **CONCLUSION**

Les candidats sont encouragés à poursuivre l'appropriation personnelle de leurs connaissances de l'histoire du design et des métiers d'art, de les consolider et les renouveler à l'aune des pratiques contemporaines, et ce dans une perspective élargie des pratiques artistiques et d'ingénierie. Cela ne peut par ailleurs se faire à ce niveau de validation de compétences professionnelles que dans une approche des pensées du design et des métiers d'art d'un point de vue théorique, et de considérer leurs artefacts comme un sujet de réflexion à part entière depuis leurs origines jusqu'à nos jours, d'être vigilant aux renouvellements des pratiques et des formes, de toujours s'intéresser aux questions sociétales, technologiques et de conception-crédation. Le design et les métiers d'art ne peuvent en effet se concevoir que dans une filiation à de multiples domaines et dans une évolution critique de leur propre définition.

Enfin, si l'épreuve elle-même a évolué par rapport aux sessions précédentes, c'est bien qu'il y a une volonté manifeste de transformation. En ce sens, les sujets proposés permettent désormais aux candidats de témoigner d'un recul critique quant au design et aux métiers d'art, à travers l'analyse des documents du corpus, d'engager un discours référencé, d'inscrire la réflexion dans des enjeux contemporains de notre discipline, et d'exposer l'argumentaire de façon méthodique. Toutes ces qualités nous paraissent à la fois souhaitables et nécessaires pour se présenter à un concours du niveau de l'agrégation.

## **ÉPREUVES D'ADMISSION**

## Épreuve de pensée par le dessin et culture de projet

### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation :

« 1. *Pensée par le dessin et culture de projet.*

*L'épreuve se déroule en deux temps.*

*a) Pensée par le dessin.*

*A partir d'un sujet accompagné de consignes, le candidat est invité à démontrer sa réflexion et à mettre en œuvre une démarche de recherche et de création dans les champs du design et des métiers d'art.*

*Le travail pratique attendu du candidat, tiré de son analyse du sujet, est un raisonnement graphique, le cas échéant annoté.*

*L'objectif de l'épreuve est de rendre compte des étapes de la réflexion et d'identifier clairement une problématique au moyen de représentations graphiques adaptées.*

*Durée : huit heures.*

*b) Culture de projet.*

*Le candidat prolonge son propos devant le jury par des références de projet en design et métiers d'art. Son positionnement doit démontrer sa capacité à identifier et à comprendre des pratiques et des démarches de projet. Ses partis-pris s'inscrivent dans une perspective culturelle.*

*Il n'est pas attendu du candidat une présentation de son travail réalisé pendant la première partie, ni une justification de ce travail.*

*Durée : trente minutes sans préparation (exposé : quinze minutes maximum ; entretien avec le jury : quinze minutes maximum) ;*

*Coefficient pour l'ensemble de l'épreuve : 2. »*

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE JURY

### Introduction :

La nouvelle épreuve de « pensée par le dessin et culture de projet », initiée lors de cette session 2021 du concours, fait rupture avec l'épreuve pratique de recherche en design et métiers d'art de des sessions précédentes.

Elle n'en est ni une déclinaison, ni une évolution, mais vise bien, pour les candidats, à mobiliser des compétences et des qualités réflexives et didactiques nouvelles et différentes.

Ainsi, l'objectif n'est plus de formuler une hypothèse de projet, exercice invitant à mimer de manière parfois artificielle la posture du designer, mais d'interroger un sujet donné de façon la plus ouverte possible, pour déceler et révéler *toutes* les potentialités créatives qu'il recèle.

Il n'est donc pas demandé aux candidats de choisir un domaine préférentiel du design et des métiers d'art, mais bien au contraire d'envisager plusieurs situations pratiques, plusieurs domaines de réflexion.

Deux temps sont distingués, aux objectifs différents mais complémentaires.

Au terme de l'épreuve « pensée par le dessin », les candidats doivent être en mesure de formuler une problématique précise, qui pourrait être considérée comme l'étape précédant la mise en œuvre d'un projet en design et métier d'art.

Lors de l'oral dit de « culture de projet », ils doivent souligner la richesse de la problématique formulée, au travers de démarches de projet articulées à des références variées et maîtrisées dans leurs portées sociologique, conceptuelle, pratiques, esthétiques, technologiques...

Le jury attend des candidats, en tant qu'enseignants en design et métiers d'art, une maîtrise des langages graphiques, une culture en éveil vis-à-vis des pratiques historiques et surtout

contemporaines de leur discipline (les démarches, les méthodes et leurs enjeux), une ouverture d'esprit et une approche sensible et réactive.

Au terme de cette première session, le jury constate quelques difficultés à saisir les enjeux de la première partie de l'épreuve et une compréhension plus juste, en revanche, des objectifs de la seconde. Ce présent rapport vise donc à préciser les attendus liés à cette épreuve nouvelle de « pensée par le dessin et culture de projet ».

### **Le sujet :**

Le jury a trouvé porteur le fait de présenter à l'analyse un document issu d'un champ à priori assez éloigné de la culture traditionnelle du design : la fable *Le Chêne et le Roseau* de Jean de La Fontaine. Les candidats ont pu s'approprier ce célèbre texte de façon différenciée et développer une lecture personnalisée du sujet.

La fable peut être envisagée selon des angles multiples : littéraire, métaphorique, conceptuel, technique, ou programmatique. Elle soulève quelques notions évidentes qu'il s'agira de dépasser, de confronter, reposant soit sur la forme (narration, progression, dénouement...), soit sur le message (dualité des matériaux, des caractères, des identités, adaptation, flexibilité, robustesse...).

Des références choisies, associées au propos, sont souvent bien employées dans les copies pour éclairer la démonstration. Les incursions dans des domaines annexes peuvent nourrir le propos : actualité, histoire, sociologie, technique, arts plastiques, permettent de relier l'analyse aux enjeux de notre société contemporaine.

Néanmoins les candidats n'ont pas toujours su envisager cette fable de manière divergente, polysémique, et se focalisent trop rapidement sur une analyse partielle.

## **A. Épreuve de pensée par le dessin**

### **Démarche de recherche et de création**

Les différentes notions soulevées par l'analyse doivent permettre de déployer un questionnement ouvert, ancré dans les champs du design et des métiers d'arts. Les candidats doivent explorer les potentialités du sujet car elles multiplient les possibles intentions créatives. Certains candidats ont recours à une contextualisation, ou élaborent des scénarios pour valider leurs questionnements : attention à conserver une démarche exploratoire et non à proposer des formes ou des solutions. Une problématique précise posée trop rapidement peut limiter et enfermer votre propos.

Les candidats sont attendus sur un raisonnement graphique et l'organisation de leur réflexion : l'ensemble des éléments doit être articulé, la démarche rendue lisible par un effort de construction et de hiérarchisation des informations. Le raisonnement doit être constamment relié au sujet, qui ne peut devenir un prétexte : se référer régulièrement à la fable de La Fontaine permet d'éviter de s'égarer.

Pour clore son propos le candidat peut rappeler ce fil conducteur et proposer une problématique permettant de synthétiser la démarche.

Une liste non articulée ou un nuage de notions ne peuvent faire office de raisonnement.

Quelques réponses proposées glissent progressivement vers des enjeux qui ne sont plus connectés au sujet, ou ne questionnent plus les enjeux du design.

### **Raisonnement graphique**

Le dessin doit être le vecteur principal de l'information. L'analyse peut se nourrir de différents modes de représentation : croquis d'analyse, d'intention, organigramme, schéma, dessin technique, plan, coupe, vue de détail, croquis perspectif...

Il s'agit de faire valoir un dessin qui pense, un dessin en action, capable de rendre compte de la mobilité créative du candidat.

Quelques réponses graphiques paraissent trop figées, le dessin n'étant plus qu'un moyen d'illustrer le propos sans rien ajouter de signifiant. D'autres réponses restent essentiellement textuelles, oubliant les enjeux de l'épreuve elle-même.

## **B. Culture de projet**

La soutenance du dossier se déroule sur 30 min divisées en deux temps (exposé : 15 min maximum et entretien avec le jury : 15 min)

Il est rappelé que la soutenance nécessite une préparation en amont et que les candidats peuvent s'appuyer sur des fiches de notes pendant l'exposé. Un tableau et des crayons sont à leur disposition si besoin. En revanche, les documents visuels ou images imprimées ne sont pas acceptés lors de l'entretien. Les références analysées pourront être décrites à l'oral ou expliquées en dessin devant le jury.

### **Prolonger son propos**

L'épreuve orale de « culture de projet » fait suite à l'épreuve pratique de « pensée par le dessin » et s'ancre dans la même incitation initiale, soit, cette année : la fable de la Fontaine *Le chêne et le roseau*. L'objectif de cette épreuve orale est bien de prolonger le propos de l'épreuve pratique, de développer, de reformuler, de préciser, d'élargir voir de contredire les pistes réflexives. L'oral fait la démonstration d'une réflexion articulée, structurée et dialectique. Les candidats démontrent leur capacité à identifier et à comprendre des pratiques et des démarches de projet en présentant des références en design et métiers d'art pour soutenir leur réflexion. Ces références peuvent appuyer une idée, mais aussi la contredire ou la critiquer. Elles contribuent par leur confrontation à mettre en lumière des positionnements possibles de designer.

Les références et les postures convoquées démontrent la curiosité des candidats à l'égard des pratiques actuelles et de leur compréhension des enjeux contemporains du design et des métiers d'art.

### **L'entretien avec le jury**

L'entretien a pour objectif d'ouvrir la réflexion dans divers champs du design et des métiers d'arts, de convoquer les capacités à la transversalité et d'évaluer la mobilité d'esprit et le recul critique des candidats. Le jury en a invité certains à envisager une réflexion complémentaire, divergente ou contradictoire. Pour d'autres candidats, le jury a plutôt cherché à préciser, nuancer les postures de design convoquées et à mieux articuler leur propos avec le sujet initial.

### **Constats et conseils**

Il n'est pas attendu des candidats une présentation de leur travail réalisé pendant la première partie, ni une justification de celui-ci. Les candidats ne doivent pas présenter leurs planches, mais ils en reprennent l'incitation initiale et prolongent les pistes réflexives de celle-ci. L'exposé oral veillera à articuler leur réflexion avec le sujet tout au long de la présentation.

La majorité des candidats a mis à profit le temps entre l'épreuve pratique et l'oral pour approfondir, enrichir et réorganiser leur réflexion. Les exposés ont été préparés et certains candidats ont pu présenter un plan d'oral et critiquer leurs réflexions initiales au regard de nouvelles informations et références.

Pour cette nouvelle épreuve de culture de projet, les attendus ont été bien compris par la majorité des candidats. Cependant, l'écueil chez certains a pu consister en une énumération de références sans aucunes déductions, ni liens entre elles. Un autre écueil réside dans l'égarement de certains candidats par rapport au sujet donné.

L'objectif de l'oral est de révéler la personnalité et l'engagement du candidat au travers de sa curiosité, de ses connaissances et de son acuité dans notre époque.

### **Conclusion**

L'épreuve de pensée par le dessin et de culture de projet permet aux candidats de faire la démonstration de leur mobilité réflexive, de leur créativité conceptuelle et de leur capacité à la communiquer graphiquement. Elle propose aux candidats de se situer en amont de la pratique du projet, en convoquant une culture étendue et élastique, transversale et spécifique.

Préparer cette épreuve c'est enrichir cette culture personnelle, c'est actualiser ses références, mais c'est aussi *pratiquer* les méthodes et les démarches créatives, pour savoir mesurer, c'est-à-dire porter un regard critique sur les questionnements qui agitent et animent notre discipline.



## Épreuve de leçon

### DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Arrêté du 20 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation :

« 2. *Épreuve de leçon.*

*L'épreuve se compose d'un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury.*

*À partir de documents visuels ou textuels tirés au sort, le candidat est invité à développer une réflexion pédagogique pertinente en étayant son propos d'éléments graphiques et textuels réalisés pendant le temps de préparation. L'épreuve permet au candidat de valoriser sa connaissance des programmes et leurs enjeux pédagogiques actuels, autant que sa prise de recul sur ses pratiques d'enseignement.*

*Durée de préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : vingt minutes ; entretien : quarante minutes) ; coefficient 2. »*

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE JURY

### Rappel du contexte de l'épreuve

En amont de sa préparation, le candidat sélectionne une enveloppe tirée au sort qui contient deux sujets au choix : un sujet A composé d'un document textuel et un sujet B composé de deux documents iconographiques. L'épreuve se découpe en deux parties : quatre heures de préparation puis une heure d'oral avec le jury (un exposé de 20 minutes suivi d'un entretien de 40 minutes).

### L'épreuve de leçon du concours interne de l'agrégation

L'agrégation interne s'adresse à des enseignants en exercice et le jury tient à souligner le mérite des candidats qui se présentent à cette épreuve parfois éprouvante, dont il faut néanmoins rappeler que l'évaluation ne constitue en aucun cas un jugement définitif sur la valeur de l'enseignant et de sa pédagogie, mais bien sur la qualité d'une performance ponctuelle en réponse à un sujet et aux enjeux de l'épreuve.

Si l'épreuve de leçon est commune à l'agrégation externe, celle du concours interne positionne l'échange d'une autre manière. Il s'agit ici de l'occasion d'une rencontre entre pairs : candidats et membres du jury sont présents ensemble dans la perspective d'un dialogue circonstancié et fructueux entre praticiens et pédagogues de l'enseignement du design et des métiers d'art. Cette posture particulière doit permettre au candidat de traduire sa capacité à considérer tout autant la valeur de son expérience pédagogique vécue que le dessein de celle qu'il projette à l'avenir. L'épreuve doit faire apparaître la possibilité d'un dépassement voire d'un déplacement de la part du candidat. Le jury n'est pas là pour évaluer l'actualité immédiate de sa pédagogie mais bien pour apprécier sa réflexion globale et sa capacité de projection au-delà de son quotidien et de son lieu d'exercice à l'heure de l'épreuve. Le jury regrette, comme pour les sessions précédentes, l'absence de candidats issus des métiers d'art ou positionnant leurs réflexions pédagogiques en métiers d'art, quand le cadre de l'épreuve est justement conçu pour les pratiques d'enseignement en design et en métiers d'art.

### Gestion des temps de l'épreuve

4 heures de préparation en loge

Le temps de préparation en loge est le premier temps de rencontre avec deux sujets tirés au sort dans une enveloppe. Si les documents sélectionnés sont autant de prétextes pour des situations pédagogiques potentielles dans les multiples champs du design et des métiers d'art, ils sont bien la clef d'entrée de l'épreuve et le jury invite les candidats à consacrer une attention particulière à leur analyse approfondie.

Ce temps de préparation est précieux pour construire une réflexion singulière qui s'appuie sur l'expérience des candidats mais surtout sur le sujet : il ne s'agit pas de reproduire des formats pédagogiques déjà vécus. Le jury invite donc les candidats à utiliser les quatre heures de préparation comme quatre heures actives de construction, de mise en forme d'une réflexion pédagogique en design et métiers d'art. Des supports sont mis à disposition des candidats pour accompagner la mise en forme de leur propos.

1 heure d'oral : 20 minutes d'exposé + 40 minutes d'entretien

Le jury souligne la réduction du premier temps de parole du candidat dans ce nouveau format d'épreuve et regrette que certains candidats aient tenté d'y condenser une méthodologie d'exposé qui semble issue de l'ancien format. La prise en considération des nouveaux temps de l'épreuve est primordiale pour en saisir les enjeux. S'il n'y a pas de structure privilégiée, les 20 minutes "d'exposé" du candidat sont un prétexte à engager la discussion et l'échange sur les 40 minutes d'entretien qui suivent.

L'entretien de 40 minutes - qui constitue la majeure partie de l'oral - est l'occasion pour le candidat de continuer à nourrir ses réflexions avec le jury. C'est le moment d'une rencontre entre pairs qui questionnent et confrontent un contenu pédagogique proposé.

Pour son premier rapport suite à la réforme du concours de l'agrégation interne, le jury a choisi de reprendre les termes issus de l'énoncé de l'épreuve pour détailler et approfondir ses attentes et ses objectifs.

- A. Pertinence de l'analyse issue des documents**
- B. Pertinence de la réflexion pédagogique (en lien avec le A)**
- C. Connaissance des programmes et de leurs enjeux pédagogiques actuels**
- D. Prise de recul et engagement sur ses pratiques d'enseignement**
- E. Qualité de la présentation et de l'entretien avec le jury**

#### **A. Pertinence de l'analyse issue des documents**

Cette nouvelle épreuve de leçon se présente dans une continuité de mise en forme et un contenu relativement équivalent à la précédente épreuve professionnelle orale. A nouveau, le candidat est sollicité dans sa capacité à saisir et analyser les documents tirés au sort pour ensuite les exploiter et en extraire des questionnements pédagogiques.

D'une manière générale, cette analyse est souvent apparue trop superficielle et fermée. On peut regretter que certains candidats ne prennent pas suffisamment en compte l'ensemble des documents et les textes associés. Si ces documents peuvent être compris comme des prétextes à la discussion, ils sont à accepter comme les garants de celle-ci ; il est donc demandé aux candidats de véritablement décrypter les éléments qui constituent le sujet (légendes, descriptifs, éventuelles propositions de traduction...).

Le jury attend que le candidat se prête au jeu d'une analyse sincère, libre et ouverte qui nous emmène progressivement au-delà des évidences et des notions convenues. A l'inverse, on peut s'inquiéter de nombreuses analyses qui se limitent à des idées génériques et préconçues. Certains candidats semblent en effet vouloir imposer aux documents un certain point de vue qui leur permet de développer une situation pédagogique déjà anticipée avant l'épreuve. C'est bien sûr un écueil à éviter.

Aussi, il est important de comprendre que les sujets sont composés de manière à être librement interprétés par le candidat. Le jury n'est pas dans l'attente d'une réponse spécifique ; les images et les textes ont été choisis et assemblés pour leur caractère polysémique et ouvert, couvrant des domaines et des thématiques larges et variés. Les documents sont alors à accueillir comme des "invitations" ou des "socles" : ils ne sont ni suffisants, ni exclusifs. Le jury attend du candidat qu'il s'en empare et qu'il montre sa capacité à les comprendre, les analyser, les associer ou les opposer mais surtout qu'il en profite pour y adjoindre ses propres références, son propre univers intellectuel et artistique.

## **B. Pertinence de la réflexion pédagogique (en lien avec le A)**

Alors qu'il attend une véritable articulation entre l'analyse des documents et la réflexion pédagogique, le jury a constaté un décalage récurrent, un passage trop abrupt des documents à la proposition pédagogique, et finalement la perte du lien qui devrait s'établir avec le sujet choisi. Cet écart questionne alors sur l'éventualité d'un recyclage par les candidats de séquences développées précédemment dans leur pratique ou au cours de leur entraînement à l'épreuve. Sans transition et sans relecture à la lumière de l'analyse, ces propositions ne manifestent pas l'ouverture et la mobilité attendues dans l'exposé d'une réflexion pédagogique. Le sujet doit pourtant être identifié comme un déclencheur et permettre de formuler, en s'y nourrissant régulièrement, une proposition réellement articulée à l'analyse. A ce titre, le jury a été particulièrement sensible aux quelques propositions où le passage de l'analyse à la réflexion pédagogique s'est opéré de façon logique et fluide.

## **C. Connaissance des programmes et de leurs enjeux pédagogiques actuels**

Les séquences pédagogiques présentées cette année se situaient pour la grande majorité en DNMADE, souvent en première année et au sein du parcours dans lequel enseigne le candidat, plus rarement en cycle terminal du bac STD2A. Ce positionnement des séquences révèle ainsi un certain manque de prise de risque, aucun candidat n'ayant par exemple proposé de séquence pédagogique en DSAA, ou questionnant des relations à l'international. Le jury regrette, comme les années précédentes, l'absence de candidats issus des métiers d'art ou positionnant leurs réflexions pédagogiques en métiers d'art, quand le cadre de l'épreuve s'y prête pourtant tout à fait.

Si cette agrégation interne permet aux candidats-enseignants de s'appuyer sur leur expérience, celle-ci doit constituer un véritable atout pour cette épreuve de leçon, dans l'élaboration d'une séquence pertinente et opérante mais aussi dans la connaissance des programmes, des enjeux pédagogiques actuels et des rouages d'un établissement scolaire, sans pour autant devenir un refuge, un frein à une certaine forme de créativité pédagogique.

D'autre part, le jury s'est étonné de certains candidats enseignant en cycle terminal STD2A qui semblaient en ignorer les détails et les particularités, comme d'une certaine uniformité des partenariats envisagés : les partenaires invités sont souvent des designers, des acteurs d'institutions culturelles et artistiques. Le jury a ainsi apprécié le propos des candidats qui se sont projetés avec des acteurs locaux, des services publics, des métiers dans d'autres secteurs professionnels.

Enfin, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur la double nécessité de manifester une réelle connaissance du public auquel s'adressent les situations d'enseignement exposées, et de clairement définir et énoncer les compétences à faire acquérir aux élèves ou étudiants en relation avec le niveau envisagé.

L'épreuve de leçon s'ancre naturellement dans les récentes réformes du baccalauréat et du DNMADE, et les enjeux pédagogiques qu'elles soulèvent. Dans ce contexte, le jury attend de l'entretien avec le candidat qu'il élargisse son propos à des questionnements relatifs à l'évolution des formations nationales des métiers d'art et du design, la nouvelle articulation entre ces domaines de création et leurs possibles interactions, ou bien encore les nouvelles modalités d'évaluation par compétences.

Les enjeux pédagogiques actuels sont aussi liés aux évolutions du monde dans lequel nous vivons : à ce titre, le jury s'interroge sur l'absence quasi totale de référence à la crise sanitaire. Ce bouleversement majeur, qui a pourtant fortement impacté le monde de l'éducation, n'est apparu que très rarement dans la réflexion et les questionnements des candidats, ou alors à travers un propos confus et peu pertinent. La continuité pédagogique, l'adaptation des enseignements en distanciel, nous ont tous concerné mais ont été paradoxalement largement absents, oubliés par les candidats, alors qu'ils ouvrent la voie à de profondes interrogations sur nos pratiques, notamment en ce qui concerne la conduite et le suivi des projets en design et métiers d'art.

## **D. Prise de recul et engagement sur ses pratiques d'enseignement**

Si le jury apprécie que les candidats se saisissent des enjeux de l'épreuve en partant des documents, il apprécie tout autant qu'ils sachent ponctuellement s'en extraire tout en s'inscrivant dans une forme de sincérité et d'honnêteté quant à leurs pratiques respectives d'enseignants. Ainsi, l'agilité, la prise de risque dans la présentation, l'écoute attentive des questions du jury sont autant d'indices pour révéler le meilleur du candidat. L'épreuve de leçon doit incontestablement être un moment d'échange, au cours duquel le candidat est invité à sortir de sa zone de confort pour élaborer des réflexions pédagogiques ouvertes et favorisant le débat avec les membres de la commission de jury.

Le jury aura apprécié les candidats capables d'élaborer des séquences pédagogiques croisant différentes disciplines, et donc suggérant un travail croisé avec différents collègues. La combinaison heureuse de l'ambition et d'une forme de réalité a permis d'engager des débats ouverts, riches et nouveaux. Le jury ne peut que conseiller aux candidats d'imaginer véritablement une séquence pédagogique nouvelle, adaptée aux enjeux des documents proposés dans le sujet, et donc respectueuse des enjeux qu'il contient. C'est précisément cette posture qui permet la naissance d'une problématique fondée et un cheminement progressif vers des objectifs clairement énoncés.

### **E. Qualité de la présentation et de l'entretien avec le jury**

Le jury a apprécié les candidats qui ont su s'emparer des supports graphiques pendant la préparation, bien que cela n'ait pas été facilité par la taille desdits supports, rendant souvent la lecture difficile pour le jury se tenant à distance. Un candidat a élaboré un système de communication efficace et évolutif, à échelle lisible, soulignant la structure de sa proposition et accompagnant sa présentation. Le jury suggère que des formats plus grands soient mis à la disposition des candidats pour les sessions à venir, afin qu'ils préparent des textes et visuels de plus grandes dimensions pour faciliter leur lecture au tableau lors de l'oral.

Pendant les 20 premières minutes, le candidat est invité à s'emparer de son temps de parole et à emmener le jury dans une méthode qui lui est propre. Pourtant, les candidats ont pour la plupart réinvesti la méthodologie qui paraissait adaptée à l'ancien format de l'épreuve, en 30 minutes, pour mener leur exposé, employant une structure systématique et cloisonnée : analyse, problématique, contexte, séquence, détail d'une séance, évaluation. Or la nouvelle épreuve, en réduisant à 20 minutes la présentation de la réflexion pédagogique, leur impose une forme plus directe, synthétique, mais également plus agile et singulière. Le jury a souvent entendu des candidats qui, s'entêtant dans un déploiement trop ambitieux de séquences, ont conclu dans la précipitation une proposition incomplète et manquant de cohérence. Il invite donc les candidats à consacrer une attention particulière à la manière dont ils pourraient structurer et investir ce temps, en anticipant ce qui pourra être débattu et précisé ensuite, de manière à poser les bases de l'entretien.

Le jury a justement apprécié les candidats qui ont su tirer profit des 40 minutes d'entretien pour développer une réflexion en mouvement à partir des questions posées. Il faut véritablement considérer cette dernière partie - les deux tiers de l'épreuve - comme un temps de construction mutuelle dans lequel le jury ne se contente pas seulement d'évaluer la pertinence d'une proposition, mais souhaite également participer à une réflexion évolutive. Une situation qui pourrait finalement se produire en phase d'élaboration d'une leçon entre collègues. Si le jury a été attentif à une forme de rigueur à la fois sur le fond et sur la forme, il a également apprécié une certaine souplesse de la part du candidat lorsqu'il s'est montré capable de réagir à des sollicitations pour le conduire plus loin dans ses ambitions, ses questions et son projet. Les candidats qui, à l'inverse, sont restés figés sur le contenu de l'exposé des 20 premières minutes, n'ont pas véritablement invité le jury à participer à leur réflexion pédagogique et n'ont donc pas fait preuve de la prise de recul attendue sur leur pratique.

### **Conclusion**

Si le découpage de l'épreuve orale est construit sur deux temps successifs marqués, il n'y a pas de format imposé pour l'exposé du candidat. Celui-ci est libre d'organiser la structure de sa présentation dans l'intérêt et la logique de sa propre réflexion. Plutôt que de démarrer directement par l'analyse des documents, certains se sont d'abord présentés ou d'autres ont recomposé l'espace de la salle pour se

positionner autrement face au jury. Cette prise en charge personnelle du temps et de l'espace de l'exposé est la marque d'une posture active qui correspond tout à fait au cadre de cette épreuve.

Le jury a apprécié les candidats qui ont su faire preuve de mobilité lors de l'oral, qui se sont saisis des documents pour s'en écarter et y revenir au cours de leur réflexion pédagogique, qui se sont emparés des questions du jury pour réorganiser leurs pensées et faire évoluer leur propos. Cette élasticité de la réflexion est attendue pour reconnaître l'excellence d'une prestation qui dépasse le cadre basique voire binaire de la structure de l'épreuve : une analyse puis une séquence de cours. Ainsi, le jury aura pu apprécier les candidats capables, lors de la seconde partie de l'entretien, de revenir ponctuellement sur des remarques personnelles issues de l'analyse pour faire la boucle entre ce qui était donné au départ par le sujet et ce qui est révélé par le candidat au cours de l'épreuve. Dans ce cas, un dialogue s'installe et c'est bien là toute la richesse de cet entretien entre pairs, entre pédagogues investis des questions de la transmission du design et des métiers d'art.

Le jury espère sincèrement que ce rapport constituera une aide pour les candidats de la prochaine session du concours.